

Politique documentaire de la Bibliothèque municipale de Lille

Janvier 2018

Préambule

L'objet de cette charte est de rendre compréhensible à tous les modalités de constitution des collections de la Bibliothèque municipale de Lille (**bmL**), comment celle-ci répond aux missions et obligations d'un établissement classé au niveau national, et entend satisfaire les usages attendus de tous ses publics.

Y sont précisés les principes directeurs qui orientent l'enrichissement, la gestion et la régulation des collections. Ces collections vivantes circulent dans le réseau des médiathèques de Lille. L'évaluation régulière des collections et une ventilation budgétaire annuelle permettent de s'adapter aux contextes et aux objectifs de la Ville.

Cette charte sera complétée en 2018 par un **plan de développement des collections**, visant à décrire précisément ces dernières et à décliner les objectifs documentaires pluriannuels de la bmL et de chacune de ses médiathèques.

Les axes prioritaires de la bmL

L'inclusion des publics est au cœur du projet de la bmL. Elle y parviendra en rendant tous ses équipements accessibles et conviviaux. Sont en jeu les choix documentaires, accompagnés nécessairement par la médiation des collections et des ressources, l'action culturelle invitant au développement de l'esprit critique et à la réflexion, la qualité de l'accueil dans des espaces adaptés. La dimension numérique est essentielle, permettant à la bmL d'accompagner les nouvelles pratiques et modalités d'accès à la culture, à l'information et au loisir.

A cette fin les équipes de la bmL s'attachent particulièrement à

- Positionner la bmL comme une « fabrique du citoyen », en donnant accès à des ressources plurielles et ouvertes
- Travailler à l'inclusion numérique de la population lilloise, en pensant le numérique en étroite complémentarité avec les bibliothèques physiques
- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité de Lille et de la métropole lilloise
- Renforcer l'implantation de la bmL dans le territoire

- Maintenir la logique d'un réseau des bibliothèques de proximité au service de l'utilisateur
- Redonner à la médiathèque Jean-Lévy sa place de médiathèque centrale pour l'ensemble des habitants
- Proposer une offre de lecture publique mutualisée avec les villes associées
- Participer à la construction d'une offre de lecture publique métropolitaine
- Fidéliser le public actuel et séduire de nouveaux publics cibles, en proposant une offre documentaire et des services à la hauteur des exigences du public
- Miser sur le développement des services en ligne pour pallier la saturation des espaces

Les grands principes de constitution des collections municipales

La bmL est un service municipal. Son budget d'acquisition est examiné et voté par les élus. La constitution et la gestion des collections sont confiées à la Direction et au personnel de la bmL, chargés de mettre en œuvre la meilleure technicité. La bmL inspire son action des textes de référence relatifs à la diffusion de la lecture publique (*Déclaration universelle des Droits de l'Homme, 1948 ; Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, 2001 ; Manifeste de l'UNESCO pour la bibliothèque publique, 1994 ; Charte des bibliothèques du Conseil supérieur des bibliothèques, 1991*). Elle répond à toutes les obligations légales quant aux contenus de ses collections. Relevant le défi de proposer à tous ses publics des collections représentatives des auteurs, des courants et traitant de la plupart des sujets de manière plurielle et en tenant compte de tous les niveaux de lecture, la bmL ne saurait prétendre à l'exhaustivité ni même à la complétude de ses fonds. La limite objective des moyens confiés en termes de budget et d'espaces disponibles sont l'évidente contrainte qui exige que soit opérée une sélection constamment entretenue.

La bmL propose des collections à vocation encyclopédique. La richesse de son fonds de plus de 700.000 documents dont plus de la moitié est empruntable, en fait un établissement de première importance au nord de Paris. La bmL n'a vocation à se spécialiser dans aucun domaine particulier, au contraire par exemple du centre de documentation du Palais des Beaux-Arts. Elle n'en entretient pas moins des liens de plus en plus étroits avec les établissements culturels spécialisés de Lille (signalement de leurs collections dans le catalogue en ligne de la bmL, dépôts et échanges de documents, services communs). La bmL veille qu'au sein des collections ne prédomine aucune conviction politique, philosophique ou religieuse. Mais elle ne s'interdit *a priori* aucune acquisition, dès lors que celle-ci correspond aux objectifs documentaires précisés dans cette charte, quand bien même seraient concernées des œuvres susceptibles de heurter la sensibilité ou les valeurs et représentations d'une

partie des usagers. L'utilisateur adulte est responsable de ses choix d'emprunt et de consultation et ne saurait faire grief à la bmL de ses acquisitions. En revanche, la bmL signale les documents explicitement destinés à un public averti, et en réserve l'accès aux seuls adultes. Le personnel peut, si besoin, apporter conseils et préconisations.

La bmL garantit en effet la neutralité des collections *via* le pluralisme de ses acquisitions. Les différents aspects et courants de la connaissance, de la vie intellectuelle, littéraire et artistique y sont représentés. Les publics sont invités à connaître plus précisément les enjeux et débats qui parcourent la société afin de pouvoir exercer leur jugement et leur esprit critique dans un cadre laïque et tolérant. La bmL veille à la présence dans ses collections de documents exprimant des points de vue très variés. Si aucun document ne peut être vraiment neutre en lui-même, la collection globale le devient par une offre équilibrée portant à la connaissance des publics des documents entretenant entre eux un dialogue souvent contradictoire mais toujours fécond.

La bmL est ainsi, pour les uns une source de découverte et de divertissement, pour d'autres d'information, d'apprentissage et de recherche, et pour tous d'éducation à la citoyenneté.

Si la bmL tient à être un lieu permettant d'accéder à la connaissance de l'actualité, elle a également pour mission de constituer un fonds pérenne de documents moins immédiatement attendus mais de grande importance, témoins de la vie intellectuelle et de la création artistique. En d'autres termes, l'équilibre est maintenu entre le fonds de nouveautés et le fonds de référence, afin que la Bibliothèque reste fidèle à sa vocation d'équipement culturel majeur.

S'adressant à l'ensemble de la population, les collections sont de niveaux de lecture variés. La spécialisation n'est recherchée dans aucun domaine, mais la qualité ou l'importance de certains documents difficiles d'accès autorise leur présence parmi les collections.

Accompagnant les collections et incitant à les fréquenter, des rencontres, conférences, ateliers et animations sont régulièrement proposés dans les différents points du réseau de la bmL (musique, philosophie, vulgarisation scientifique, jeux...).

Un personnel spécialisé au service des collections

Chaque année une quinzaine de bibliothécaires mène de manière continue une veille dans chaque domaine grâce à des ressources et outils professionnels, à la presse généraliste et spécialisée, aux médias et réseaux sociaux, à la collaboration avec les partenaires de la bmL. Ils sont aussi attentifs à la demande de la population passant par divers canaux (élus, site web, dialogue avec le personnel). Ils veillent par ailleurs à ce qu'une partie des collections soit en concordance avec l'offre culturelle municipale et avec les grands événements se déroulant à Lille.

La compétence des bibliothécaires s'exerce dans le choix raisonné de documents : ils constituent les collections en associant dans des bouquets documentaires les pièces les plus significatives autour d'un auteur ou d'une thématique. L'acquisition de chaque document fait alors sens dans un environnement donné, la collection, qui n'est pas une simple accumulation de documents.

Les procédures d'acquisition sont formalisées. Les bibliothécaires émettent leurs propositions d'achat en fonction de cette veille. Ils évaluent aussi la fraîcheur et la pertinence des collections déjà présentes dans le réseau des médiathèques, proposent le réassortiment ou l'élimination de certains documents.

Ils sont aidés dans cette tâche par des indicateurs d'usage des collections par le public (prêt par catégories, rotation des collections, sur l'ensemble du réseau et par médiathèque) et des indicateurs de gestion (taux de renouvellement des collections, niveaux de pratiques de lecture).

Le responsable de la politique documentaire coordonne et valide les propositions d'achat, assumant les choix faits par ses collègues acquéreurs.

En raison de leur apport professionnel, les acquéreurs de la bmL sont ponctuellement consultés pour venir en aide ou participer à la constitution et à la valorisation d'autres collections : p.ex. celles du Flow, des bibliothèques carcérales, de la médiathèque du CHRU.

Le service du Plan Lecture constitue par ailleurs les collections des BCD dans les écoles primaires et élabore également des sélections thématiques de livres pour les professeurs des écoles.

Le budget d'acquisition

Le budget confié par la Ville pour les achats de documents est réparti par supports et domaines thématiques, en tenant compte de plusieurs paramètres :

- Les attentes des publics, traduites par le nombre d'emprunts, de réservations et de suggestions,
- Le réajustement des collections : réactualisation, ouverture aux domaines émergents, objectifs particuliers des médiathèques en relation avec leurs publics de proximité ou avec l'animation culturelle de la bmL (partenariats CitéPhilo, INSERM...) et plus généralement en écho documentaire à l'actualité culturelle et événementielle de la ville de Lille,
- l'équilibrage entre une offre répondant à l'attente immédiate et souvent éphémère des publics (*nouveautés, bestsellers, mainstream*) et la constitution d'une offre également

toujours attendue d'une grande bibliothèque (classiques, œuvres majeures, documents de référence),

- le soutien à l'édition indépendante, pour répondre au rôle qu'ont à jouer les bibliothèques dans la défense de la *bibliodiversité* préconisée par la France et de nombreux pays (*Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2006*).

Cette répartition est révisable chaque année, en fonction des objectifs documentaires généraux de la bmL, des projets spécifiques des médiathèques du réseau, des priorités dans le renouvellement des collections, des attentes exprimées par les élus, des besoins et demandes identifiés auprès des usagers.

Les acquisitions

Les documents acquis par la bmL sont principalement composés de livres, de phonogrammes (CD), de vidéogrammes (DVD, Blu-Ray) et de titres de presse. S'y adjoignent des ressources en ligne, consultables sur place et/ou à distance, complétant les ressources imprimées ou élargissant les modalités d'accès. Des jeux, des instruments de musique, peuvent aussi rejoindre l'offre faite aux usagers.

Les principaux supports présents dans les collections

Livres jeunesse

Des premiers albums aux « vrais romans », des premiers documentaires aux ouvrages permettant de découvrir le monde et son histoire, la nature, la vie en société, la collection de livres pour la jeunesse répond à la curiosité des jeunes usagers, et offre aux parents un support éducatif et relationnel abondant. Une place importante est accordée aux albums de référence et de création.

Livres et CD lus de fiction pour les adultes et adolescents

L'actualité romanesque est couverte et de nombreux genres représentés : roman policier, de science-fiction, historique, de terroir... Une part importante est dévolue aux best-sellers les plus attendus, tandis qu'un soin particulier est également apporté à représenter l'actualité plus véritablement littéraire. L'édition indépendante et la littérature plus exigeante mais de moindre diffusion ne sont pas omises, bénéficiant en bibliothèque de l'exposition dans la longue durée nécessaire à leur découverte. A l'occasion de traductions nouvelles ou de rééditions augmentées, les classiques de la littérature sont renouvelés. L'actualité de la scène théâtrale est suivie.

Livres documentaires adultes et adolescents

Les témoignages de société, la vie pratique, le cinéma et la musique, l'actualité politique, le sport et le tourisme... sont représentés dans des fonds régulièrement mis à jour. L'autoformation et les ressources autour des handicaps sont valorisées. Les sciences humaines constituent par ailleurs un socle important des collections, qu'il s'agisse du corpus classique ou des essais et travaux participant du travail théorique et des débats actuels. En période de profondes mutations, la documentation relative à l'état et aux enjeux des sciences et des technologies est régulièrement remise à jour, afin de tenir compte de l'évolution du contexte et du suivi éditorial.

Bande dessinée

Naguère encore largement mésestimée dans les bibliothèques, la bande dessinée est désormais reconnue comme une expression artistique à part entière. Les collections lilloises ambitionnent de couvrir les genres et les époques, s'attachant aussi bien aux classiques du 9^e art qu'à la création actuelle, aux auteurs et courants majeurs qu'aux marges créatives de l'*underground*. Ce segment documentaire, plébiscité par les usagers de la bmL, est amené à s'accroître.

Presse

Le bouquet de presse papier répond aux besoins d'information, de loisir et de culture. Il est constitué en tenant compte de l'offre du bouquet de presse numérique, qu'il complète pour certains titres, et renforce pour d'autres. Les périodiques permettent également de pallier la faible représentation de certains sujets dans la production éditoriale de livres. Empruntables par les usagers, les périodiques participent de l'attractivité des médiathèques et les incitent à y séjourner pour une lecture sur place.

CD et DVD / Blu-ray musicaux

Malgré le déclin rapide du support CD dans les pratiques d'écoute musicale, l'importante collection de la bmL continue d'exercer une forte attractivité, due à la diversité et à la qualité de ce fonds. Les genres musicaux actuels, contemporains et anciens y sont représentés dans toutes leurs nuances, permettant d'accéder à une culture musicale affranchie du formatage commercial.

DVD / Blu-ray

Un fonds témoignant des courants cinématographiques majeurs, des œuvres de référence et aussi des genres méconnus. Les *blockbusters* et le cinéma de divertissement font l'objet d'un renouvellement régulier. Le nouveau de la série télévisuelle y est représenté, ainsi que le cinéma documentaire de création. Les possibilités offertes à la bmL sont cependant limitées par l'obligation légale de s'adresser exclusivement à un fournisseur détenteur des droits de prêt et/ou de consultation sur place, dont le catalogue est limité et révisable dans le temps.

Ressources numériques

Les bouquets numériques répondent aux nouveaux usages de la lecture sur écran. La possibilité de mobilité et l'accès à distance 24/24 sont des critères importants dans les choix opérés par la bmL. Signalées dans le catalogue en ligne au même titre que les collections physiques, les collections numériques n'ont cependant pas vocation à les remplacer. Il s'agit avant tout de complémentarité de ressources et d'usages. Dans certains cas (encyclopédies, presse, autoformation), les ressources ne sont plus accessibles qu'en ligne. Les ressources numériques proposées par la bmL sont valorisées au sein des médiathèques par des ateliers, démonstrations et sélections sur le site web. Un dispositif d'affichage les rend également visibles dans chaque médiathèque.

Les collections constituées et proposées par la bmL ne sont pas exclusivement celles qu'elle acquiert à titre onéreux et présente matériellement dans ses différents sites. Ce sont aussi des ressources documentaires de toute nature, libres et gratuites, qui auront été collectées, classées et valorisées pour être portées à la connaissance des publics. Les livres numériques du domaine public, tout comme le dépôt légal du web en sont des exemples.

La vie des documents

Sauf exception, la durée de vie des documents est limitée à quelques années. Le *désherbage* est le retrait, à l'occasion d'évaluations régulières, d'une partie des collections. Les espaces publics en sont allégés et rendus plus conviviaux. Il s'agit de maintenir en accès direct les collections les plus adaptées aux publics fréquentant régulièrement les différentes médiathèques. Les critères d'évaluation sont la contrainte volumétrique des espaces, la perte de qualité de l'information, l'état physique du document, la surreprésentation dans une médiathèque, la perte d'intérêt par rapport à l'actualité immédiate, la disponibilité du document ailleurs dans le réseau ou encore la libération d'espace pour introduire ou renforcer d'autres thématiques.

La part la plus importante des documents retirée de l'accès direct est conservée en réserve centrale, et reste empruntable à partir du catalogue en ligne ou sur demande auprès du personnel de la médiathèque Jean-Lévy. Certains de ces documents regagneront d'autres médiathèques du réseau pour des animations ou pour répondre à l'intérêt du public. Une

partie des collections désherbées est vendue à très faible prix lors de braderies. Une autre partie permet d'alimenter des bibliothèques partenaires, comme celles des établissements carcéraux, ou peuvent être rétrocédées à des associations, voire même être recyclées dans le cadre d'ateliers d'art plastique. Une moindre part est enfin simplement détruite.

Certains documents de lecture publique peuvent aussi, mais plus rarement, revêtir, un jour, un caractère patrimonial et être conservés définitivement. C'est par exemple le cas de beaux albums jeunesse, de livres régionaux, de jeux d'il y a quelques décennies. Les services de politique documentaire et du Patrimoine y travaillent en relation étroite.

La couleur locale des médiathèques

Les médiathèques du réseau lillois proposent sur place des collections régulièrement mises à jour, qui abordent partout l'essentiel des domaines. Cependant, s'appuyant sur la richesse globale de la bmL dont les collections circulent à la demande, elles peuvent désormais cultiver des « couleurs locales » nées de la rencontre de leurs projets particuliers et des spécificités de leur quartier d'implantation. A partir de 2018, des « fils rouges » documentaires seront mis en place dans les médiathèques, mobilisant autour d'un thème particulier toutes les ressources de la Bibliothèque. Quels que soient les thèmes retenus, ils seront sous-tendus par un attachement aux valeurs citoyennes et aux préoccupations sociales et environnementales.

La participation des usagers

La bmL souhaite associer ses usagers aux acquisitions. Jusqu'en janvier 2018, ils n'avaient que la possibilité d'inscrire des demandes sur des cahiers de suggestions en salle de lecture ou de les formuler oralement auprès du personnel. Ils sont désormais invités à émettre des suggestions sur le site web de la bmL. Chaque année, 10% du budget d'acquisition de livres, CD et DVD répondront aux suggestions des usagers. Celles-ci seront examinées au regard de la charte documentaire et des possibilités budgétaires. Suivies ou non d'un achat, les suggestions seront également de précieux indicateurs quant aux attentes et centres d'intérêt de la communauté des usagers.

Des ateliers composés de lecteurs et de bibliothécaires permettront par ailleurs d'associer les publics jeunes et adultes aux processus de sélection et d'acquisition dans l'optique de l'intérêt général.

Les dons et legs

La bmL est heureuse de recevoir des dons de documents susceptibles de compléter ses collections, mais n'accepte pas de simples dépôts. Elle se garde le droit d'opérer des tris dans tout ensemble qui lui est proposé afin de préserver la cohérence et la qualité de sa collection. Ces documents (livres, journaux et revues, CD, jeux...) doivent être en bon état. Ils sont traités, catalogués et intégrés dans les collections de lecture publique ou patrimoniale, selon

leur âge, leur rareté, leur intérêt. Les documents confiés à la bmL peuvent aussi représenter un intérêt pour d'autres établissements et d'autres publics. Ils seront alors rétrocédés, par exemple aux bibliothèques des prisons et hôpitaux.

La bmL ne peut en revanche accepter de DVD, étant donné les droits spécifiques qui couvrent ce support. Les DVD acquis par la Bibliothèque le sont à des tarifs plus élevés en raison des droits de prêt et de consultation qui y sont associés.

Certains documents donnés sont susceptibles d'être éliminés s'ils ne sont plus en bon état ou ne correspondent pas à la politique documentaire de la bmL.